



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire

Jeudi 14 novembre 2019 à 19h30

COMPTE-RENDU

Présents : 26 | Absents excusés : 6 | Absents : 1 | Pouvoirs : 3

Num. Délib.	Objet	Vote
	<i>Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 26/09/2019</i>	Approuvé à l'unanimité
1	Débat d'Orientations Budgétaires 2020	Le Conseil municipal a pris acte du rapport sur les orientations budgétaires 2020
2	Approbation et signature d'une convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'État	Adopté à l'unanimité
3	ZAC des Mazeries/Waldeck Rousseau « Eco-quartier La Monnaie » - Approbation du compte rendu d'activités à la collectivité (CRAC) au 31.12.2018	Adopté à l'unanimité
4	ZAC des Mazeries/Waldeck Rousseau « Eco-quartier La Monnaie » - Convention d'avance de trésorerie dans le cadre d'une concession d'aménagement - avenant n°1	Adopté à l'unanimité
5	ZAC Les Grandes Maisons - Approbation du compte rendu d'activités à la collectivité (CRAC) au 31.12.2018	Adopté à l'unanimité
6	Patrimoine communal – Acquisition de terrains situés chemin de la Brosse – Emplacement réservé n°PDC 26	Adopté à l'unanimité
7	Route du Hutreau (RD 312) – Changement de dénomination et instauration d'une numérotation métrique	Point reporté
8	Gestion des points d'apport volontaire aériens ou enterrés destinés à la collecte des ordures ménagères résiduelles et à la collecte sélective – Participation à la propreté des sites - Signature d'une convention entre la ville des Ponts-de-Cé et la communauté urbaine Angers Loire Métropole	Adopté à l'unanimité

Num. Délib.	Objet	Vote
9	Demande de subvention FPRNM au titre du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) d'intention des « Vals d'Authion et de la Loire » Etude Hydraulique secteur des Portes-de-Cé	Adopté à l'unanimité
10	Lancement de la nouvelle opération « Une naissance, un arbre » par le Conseil régional des Pays-de-la-Loire Candidature de la commune des Ponts-de-Cé pour l'adhésion au label	Adopté à la majorité avec 28 voix pour et une abstention (Mme Guillet)
11	Admission en non valeur et créances éteintes	Adopté à l'unanimité
<i>Décisions du Maire article L. 2122.22 du C.G.C.T.</i>		

Fin de séance à 21h05

Affiché le 15 novembre 2019

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON


